



REORGANISATION DE L'IMMOBILIER

A Mr Cangardel
Directeur de l'immobilier

A Mme Baldi
Cadre B RH

Madame, Monsieur,

Une délégation composée d'agents élus par les salariés et des syndicats signataires du préavis de grève a été reçue par la Direction dans l'après-midi du 16. Nous avons appris que la Direction envisageait de ne pas décompter en grève l'après midi du 16 mars, après midi pendant laquelle nous avons été reçu en délégation par Pierre Graff, PDG d'ADP.

Par ce courrier, notre organisation souhaiterait préciser les choses. Pour notre part, si la grève a eu lieu, c'est parce que la Direction a refusé de répondre favorablement aux revendications, lors de la réunion de négociation sur le préavis de grève.

D'ailleurs, la motion commune signée par toutes les organisations syndicales le précise: "(...) La direction a refusé de répondre à ces exigences alors que rien ne justifie ce plan. Alors que l'immobilier a des projets, que l'immobilier génère les meilleures marges d'ADP SA, la direction s'entête à ne pas retirer son plan. (...) Dans ces conditions, les organisations syndicales SPE CGT ; SICTAM CGT ; CFE CGC ; CGT-FO ; SPASAP CFDT ; CFTC maintiennent les préavis de grève IMO et appellent les agents à manifester le 16 mars, devant la convention de l'encadrement. (...)"

D'autre part, si la délégation a été reçue l'après-midi, nous estimons que c'est uniquement dû au fait de la Direction. En effet, c'est elle qui a donné l'heure et le lieu de la réunion.

D'ailleurs, la direction l'avoue elle-même en décidant de ne pas compter en grève les membres de la délégation.

C'est pourquoi, vous comprendrez aisément que par soucis d'égalité de traitement avec nos collègues, nous demandons la généralisation de cette mesure à tous les agents IMO grévistes.

Recevez, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Roissy, le 26 mars 2010

Le secrétariat du syndicat FO ADP

Copie:

Mr Graff Pierre – PDG d'ADP

Mr Rubichon François – Directeur Général Délégué

Agents IMO